Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini

sbv | usp | usc

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 10 décembre 2020

# L'USP déplore les durcissements du Conseil national

**Le Conseil national a examiné l'initiative parlementaire (Iv. pa) « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides » et a décidé de durcir le projet. Ce dernier a vu le jour en réponse aux deux initiatives populaires « eau potable » et « libre de pesticides ». L'Union suisse des paysans estime que certaines des résolutions du Conseil national sont très problématiques. Elle attend du Conseil des États qu'il corrige le projet de loi dans l'intérêt de la production alimentaire.**

Le Conseil national a examiné l'initiative parlementaire (Iv. pa) « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides » et soutient la visée de celle-ci. L'Iv. pa. prévoit en premier lieu une réduction de 50 % d'ici à 2027 des risques auxquels sont exposés les eaux de surface, l'eau potable et les habitats proches de l'état naturel à cause de l'utilisation de produits phytosanitaires, ainsi qu'une diminution appropriée des excédents d'éléments fertilisants. Fait positif, le projet veut aussi réglementer l'usage des produits phytosanitaires et des biocides en dehors du secteur agricole.

L'Iv. pa. constitue ainsi une réponse aux deux initiatives populaires « pour une eau potable propre » et « pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », qui passeront en votation le 13 juin 2021.Trop extrêmes, ces deux initiatives ne tiennent pas du tout compte de la demande. Leur acceptation affaiblirait de manière considérable l'approvisionnement indigène en denrées alimentaires de la région, ferait grimper en flèche les prix pour les consommateurs, et mettrait en danger de nombreux emplois dans les secteurs en amont et en aval de l'agriculture.

L'Union suisse des paysans (USP) estime que certaines des résolutions du Conseil national sont très problématiques. À titre d'exemple, l'Iv. pa. risque d'affecter massivement la production d'aliments végétaux sur les 120 000 ha de terres agricoles situées dans les aires d'alimentation des captages d'eau souterraine. Ces terres cultivées se trouvent en général dans les meilleures régions de grandes cultures et de production maraîchère de Suisse. L'USP attend du Conseil des États qu'il se penche encore une fois sur la question des aires d'alimentation lors des prochaines délibérations.

*Renseignements :*
*Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93*
*Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54*
*Francis Egger, vice-directeur de l'USP, tél. 079 280 69 66*
*www.sbv-usp.ch*